

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article821>



Lundi 4 octobre : abandon du port du masque à l'école

- Le bureau du directeur -



Date de mise en ligne : vendredi 1er octobre 2021

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

Lundi 4 octobre 2021, le département d'Indre et Loire passe au niveau vert pour les scolaires :

Le niveau 1 (niveau vert) du protocole sanitaire prévoit :

" l'accueil en présentiel de tous les élèves ;

" **le maintien des mesures renforcées d'aération et du lavage des mains** ;

" **le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires**, il est obligatoire pour les collégiens et les lycéens dans les espaces clos (droit commun en extérieur) ;

" la désinfection des surfaces fréquemment touchées est faite une fois par jour, celle des tables du réfectoire après chaque service ;

" **la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire. Les regroupements et les croisements importants sont toutefois limités** ;

" **les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur.**

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

" [***dans les écoles, la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1er cas de Covid avec poursuite des cours à distance** ;

" au collège et au lycée, les élèves qui ont été en contact avec un cas confirmé sans vaccination complète poursuivent leurs apprentissages à distance pendant 7 jours. Les élèves cas contact justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel.